

Iran : Solidarité avec les victimes de la répression

7 octobre 2020



Iran : Solidarité avec les victimes de la répression

En Iran, vouloir constituer des organisations syndicales indépendantes du pouvoir est considéré comme un crime.

Condamné à 6 ans de prison, Djafar AZIMZADEH, dirigeant de l'Union libre des travailleurs d'Iran avait été informé le 18 mars 2020 qu'il allait être libéré. Mais il a été brusquement transféré en cellule isolée dans la prison Redjaei Shahr, située dans la commune de Karadj, à l'ouest de Téhéran. Il est très affaibli du fait de ses nombreuses grèves de la faim et sa contamination par la Covid-19.

Esmail ABDI et Mohammad HABIBI, syndicalistes enseignants, sont également emprisonnés dans des conditions extrêmement rudes.

Il en va de même pour nombre de personnes exprimant des opinions ou convictions déplaisant au régime comme trois membres de l'Association des écrivains iraniens.(IWA), Baktash ABTIN, Reza KHANDAN et Keyvan BAJAN. Ils ont été condamnés et emprisonnés (à 5 et 3 ans) pour leur action au sein de l'association, ainsi que l'organisation d'une cérémonie en hommage au poète iranien Ahmad SHAMLOU, mort en 2000.

Nasrin SOTOUDEH, avocate et militante des droits humains a été condamnée à 12 ans de prison pour avoir défendu une jeune Iranienne opposée au port du voile. Elle a entamé une grève de la faim le 11 août 2020. Elle entend ainsi protester contre ses conditions carcérales. Son état de santé s'étant dégradé elle a été transférée en soins intensifs le 19 septembre dans un hôpital de Téhéran. Le 24 septembre 2020, elle a été renvoyée à la prison d'Evin (Téhéran), malgré son état de santé.

Les prisons iraniennes sont surpeuplées et insalubres. L'accès aux soins de santé y est extrêmement limité, voire inexistant. Elles constituent pour ces raisons un terreau fertile pour la Covid, comme le dénonce un rapport accablant publié en juillet 2020 par Amnesty International.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales françaises CFTD, CGT, FSU, Union syndicale Solidaires et UNSA demandent :

- la libération sans conditions de Nasrin SOTOUDEH, Djafar AZIMZADEH, Esmail ABDI, Mohammad HABIBI, HBaktash ABTIN, Reza KHANDAN et Keyvan BAJAN ainsi que de tous les prisonniers.e.s d'opinion, syndicalistes et écrivain.e.s.

- la mise en œuvre des mesures nécessaires à la protection contre la Covid-19 de toutes les personnes emprisonnées, et leur permettre d'accéder aux soins.

Paris, le 6 octobre 2020

En Iran, vouloir constituer des organisations syndicales indépendantes du pouvoir est considéré comme un crime.

Condamné à 6 ans de prison, Djafar AZIMZADEH, dirigeant de l'Union libre des travailleurs d'Iran avait été informé le 18 mars 2020 qu'il allait être libéré. Mais il a été brusquement transféré en cellule isolée dans la prison Redjaei Shahr, située dans la commune de Karadj, à l'ouest de Téhéran. Il est très affaibli du fait de ses nombreuses grèves de la faim et sa contamination par la Covid-19.

Esmail ABDI et Mohammad HABIBI, syndicalistes enseignants, sont également emprisonnés dans des conditions extrêmement rudes.

Il en va de même pour nombre de personnes exprimant des opinions ou convictions déplaisant au régime comme trois membres de l'Association des écrivains iraniens.(IWA), Baktash ABTIN, Reza KHANDAN et Keyvan BAJAN. Ils ont été condamnés et emprisonnés (à 5 et 3 ans) pour leur action au sein de l'association, ainsi que l'organisation d'une cérémonie en hommage au poète iranien Ahmad SHAMLOU, mort en 2000.

Nasrin SOTOUDEH, avocate et militante des droits humains a été condamnée à 12 ans de prison pour

avoir défendu une jeune iranienne opposée au port du voile. Elle a entamé une grève de la faim le 11 août 2020. Elle entend ainsi protester contre ses conditions carcérales. Son état de santé s'étant dégradé elle a été transférée en soins intensifs le 19 septembre dans un hôpital de Téhéran. Le 24 septembre 2020, elle a été renvoyée à la prison d'Evin (Téhéran), malgré son état de santé.

Les prisons iraniennes sont surpeuplées et insalubres. L'accès aux soins de santé y est extrêmement limité, voire inexistant. Elles constituent pour ces raisons un terreau fertile pour la Covid, comme le dénonce un rapport accablant publié en juillet 2020 par Amnesty international.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Union syndicale Solidaires et UNSA demandent :

- la libération sans conditions de Nasrin SOTOUDEH, Djafar AZIMZADEH, Esmail ABDI, Mohammad HABIBI, HBaktash ABTIN, Reza KHANDAN et Keyvan BAJAN ainsi que de tou.te.s les prisonnier.e.s d'opinion, syndicalistes et écrivain.e.s.

- la mise en œuvre des mesures nécessaires à la protection contre la Covid-19 de toutes les personnes emprisonnées, et leur permettre d'accéder aux soins.}

Paris, le 6 octobre 2020



Iran : Solidarité avec les victimes de la répression

En Iran, vouloir constituer des organisations syndicales indépendantes du pouvoir est considéré comme un crime.

Condamné à 6 ans de prison, Djafar AZIMZADEH, dirigeant de l'*Union libre des travailleurs d'Iran* avait été informé le 18 mars 2020 qu'il allait être libéré. Mais il a été brusquement transféré en cellule isolée dans la prison Redjaei Shahr, située dans la commune de Karadj, à l'ouest de Téhéran. Il est très affaibli du fait de ses nombreuses grèves de la faim et sa contamination par la Covid-19.

Esmail ABDI et Mohammad HABIBI, syndicalistes enseignants, sont également emprisonnés dans des conditions extrêmement rudes.

Il en va de même pour nombre de personnes exprimant des opinions ou convictions déplaisant au régime comme trois membres de l'Association des écrivains iraniens.(IWA), Baktash ABTIN, Reza KHANDAN et Keyvan BAJAN. Ils ont été condamnés et emprisonnés (à 5 et 3 ans) pour leur action au sein de l'association, ainsi que l'organisation d'une cérémonie en hommage au poète iranien Ahmad SHAMLOU, mort en 2000.

Nasrin SOTOUDEH, avocate et militante des droits humains a été condamnée à 12 ans de prison pour avoir défendu une jeune iranienne opposée au port du voile. Elle a entamé une grève de la faim le 11 août 2020. Elle entend ainsi protester contre ses conditions carcérales. Son état de santé s'étant dégradé elle a été transférée en soins intensifs le 19 septembre dans un hôpital de Téhéran. Le 24 septembre 2020, elle a été renvoyée à la prison d'Evin (Téhéran), malgré son état de santé.

Les prisons iraniennes sont surpeuplées et insalubres. L'accès aux soins de santé y est extrêmement limité, voire inexistant. Elles constituent pour ces raisons un terreau fertile pour la Covid, comme le dénonce un rapport accablant publié en juillet 2020 par Amnesty international.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales françaises CFTD, CGT, FSU, Union syndicale Solidaires et UNSA demandent :

- la libération sans conditions de Nasrin SOTOUDEH, Djafar AZIMZADEH, Esmail ABDI, Mohammad HABIBI, HBaktash ABTIN, Reza KHANDAN et Keyvan BAJAN ainsi que de tou.te.s les prisonnier.e.s d'opinion, syndicalistes et écrivain.e.s.

- la mise en œuvre des mesures nécessaires à la protection contre la Covid-19 de toutes les personnes emprisonnées, et leur permettre d'accéder aux soins.

Paris, le 6 octobre 2020

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Actualités internationales >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Iran-Solidarite-avec-les-victimes-de-la-repression>